



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé
Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



C I B
N° 52624

Bruxelles : 126, b^{te}12 - Avenue des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles
Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse
T.V.A. BE 0406.671.312 Compte Bancaire : 340-0298168-28 cibic@skynet.be

Tél : 02 245 46 95 Fax : 02 215 12 78
Tél : 065 34 76 50 Fax : 065 36 15 88
Tél : 04 234 17 00 Fax : 04 234 17 80

CONFIDENTIEL

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BT ET TBT

Rapport N° : <u>33/120808/01</u>	Personne responsable de l'exécution du travail (Nom-Prénom) :
Date du Contrôle : <u>08.08.2012</u>	
Propriétaire (Nom-Prénom) :	N°TVA/N°C.Ident. :
Adresse : <u>R de Loncin 139</u> <u>4480 Grace-Hollogne</u>	Adresse de l'installation : <u>R de Loncin 139</u> <u>4480 Grace-Hollogne</u>

1) **REFERENTIELS** : - R.G.I.E - Procédure interne : PRO-INS-E-10

2) **TYPE DE CONTROLE** :

- ☒ Examen de contrôle avant mise sous tension d'une installation électrique BT et TBT domestique.
☐ Examen de contrôle d'une installation électrique BT et TBT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution.

3) **TYPE D'INSTALLATION** :

☒ Unité d'habitation ☐ Parties communes ☐ Autres : soumise à : ☐ l'Art.86 ☐ l'Art.87 du RGIE.
Distributeur : Telco-Resa Raccordement suivant câblage tableau : Tension : 2x230 V.
Alimentation tableau principal : 2 X 16 mm². Protection raccordement : 63 A. ☒ In max. à prévoir).
Colonne d'alimentation : 4 X 16 mm². Interr-Sect.Général : ID63A/10,3 A.
Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 19 R_E = 12 Ω R_{IGEN} = 300 MΩ.
Type prise de terre : ☐ boucle ☒ piquets -

Différentiels	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés
	<u>63</u>	<u>10</u>	<u>0,3</u>	<u>19</u>	<u>63</u>	<u>10</u>	<u>0,3</u>	<u>5</u>				

4) **DESCRIPTION DE L'INSTALLATION** :

Circuits	Protections	Sections	Circuits	Protections	Sections
<u>voir schémas en annexe</u>					

5) **MANQUEMENTS** :

Néant
Note : point lumineux et récepteur volet électrique non placés lors du contrôle

6) **NOTES** :

- Le différentiel général : ☐ était plombé. ☐ n'a pu être plombé. ☒ a été plombé. ☐ n'est pas plombable. ☐ absence de différentiel.
- Les schémas : ☒ ont été signés. ☐ n'ont pas été signés. ☐ absence de schémas.
- Installation : ☒ plomberie ☒ sanitaire : ☒ non réalisée(s) au jour du contrôle. ☒ Liaisons équipotentielles en attente.
A connecter lors de la réalisation.

7) **CONCLUSION** :

☒ **L'installation est conforme.** La prochaine visite est à prévoir avant le : 08-2037

☐ **L'installation n'est pas conforme.** Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

☐ - Dans le délai d'un an à dater de ce jour, en cas de refus d'une seconde visite ou au cas où des infractions subsisteraient, une copie du procès verbal sera envoyée conformément à l'Art. 276.02 du RGIE à l'Administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

☐ **Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion.** Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Le présent document ne valide pas la mise sous tension ou le renforcement de puissance de l'installation visitée.

Nom/signature de l'inspecteur
Pour CIB, QUAEDVLIEG
Raphaël

Date d'émission : 08-08-2012

Nom/signature du demandeur
Pour réception,



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé
Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



C I B
N° 52624

Bruxelles : 126, b^{te}12 - Avenue des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles Tél : 02 245 46 95 Fax : 02 215 12 78
Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières Tél : 065 34 76 50 Fax : 065 36 15 88
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse Tél : 04 234 17 00 Fax : 04 234 17 80
T.V.A. BE 0406.671.312 Compte Bancaire : 340-0298168-28 cibic@skynet.be CONFIDENTIEL

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BT ET TBT

Rapport N° : 33/0000000000	Personne responsable de l'exécution du travail (Nom-Prénom) :
Date du Contrôle : 02.08.2012	
Propriétaire (Nom-Prénom) :	N°TVA/N°C.Ident. :
Adresse : 4480 Bresson Mollat	Adresse de l'installation : 4480 Bresson Mollat

1) **REFERENTIELS** : - R.G.I.E - Procédure interne : PRO-INS-E-10

2) **TYPE DE CONTROLE** :

- ☐ Examen de contrôle avant mise sous tension d'une installation électrique BT et TBT domestique.
☐ Examen de contrôle d'une installation électrique BT et TBT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution.

3) **TYPE D'INSTALLATION** :

☐ Unité d'habitation ☐ Parties communes ☐ Autres : , soumise à : ☐ l'Art.86 ☐ l'Art.87 du RGIE.
Distributeur : Raccordement suivant câblage tableau : Tension : V.

Alimentation tableau principal : X mm². Protection raccordement : A. (☐ In max. à prévoir).

Colonne d'alimentation : X mm². Interr-Sect.Général : A.

Nombre de tableaux : Nombre de circuits terminaux : R_E = Ω R_{IGEN} = MΩ.

Type prise de terre : ☐ boucle ☐ piquets -

Différentiels	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés

4) **DESCRIPTION DE L'INSTALLATION** :

Circuits	Protections	Sections	Circuits	Protections	Sections

5) **MANQUEMENTS** :

6) **NOTES** :

- Le différentiel général : ☐ était plombé. ☐ n'a pu être plombé. ☐ a été plombé. ☐ n'est pas plombable. ☐ absence de différentiel.
- Les schémas : ☐ ont été signés. ☐ n'ont pas été signés. ☐ absence de schémas.
- Installation ☐ plomberie ☐ sanitaire : ☐ non réalisée(s) au jour du contrôle. ☐ Liaisons équipotentielles en attente.
A connecter lors de la réalisation.

7) **CONCLUSION** :

☐ - **L'installation est conforme.** La prochaine visite est à prévoir avant le :

☐ - **L'installation n'est pas conforme.** Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

☐ - Dans le délai d'un an à dater de ce jour, en cas de refus d'une seconde visite ou au cas où des infractions subsisteraient, une copie du procès verbal sera envoyée conformément à l'Art. 276.02 du RGIE à l'Administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

☐ - **Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion.** Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Le présent document ne valide pas la mise sous tension ou le renforcement de puissance de l'installation visitée.

Nom/signature de l'inspecteur
Pour CIB, QUÆDVLIËG
Raphaël

Date d'émission :

Nom/signature du demandeur
Pour réception,

Indicateur:
Nom Agnello Pietro
Date 06-08-2012
signature

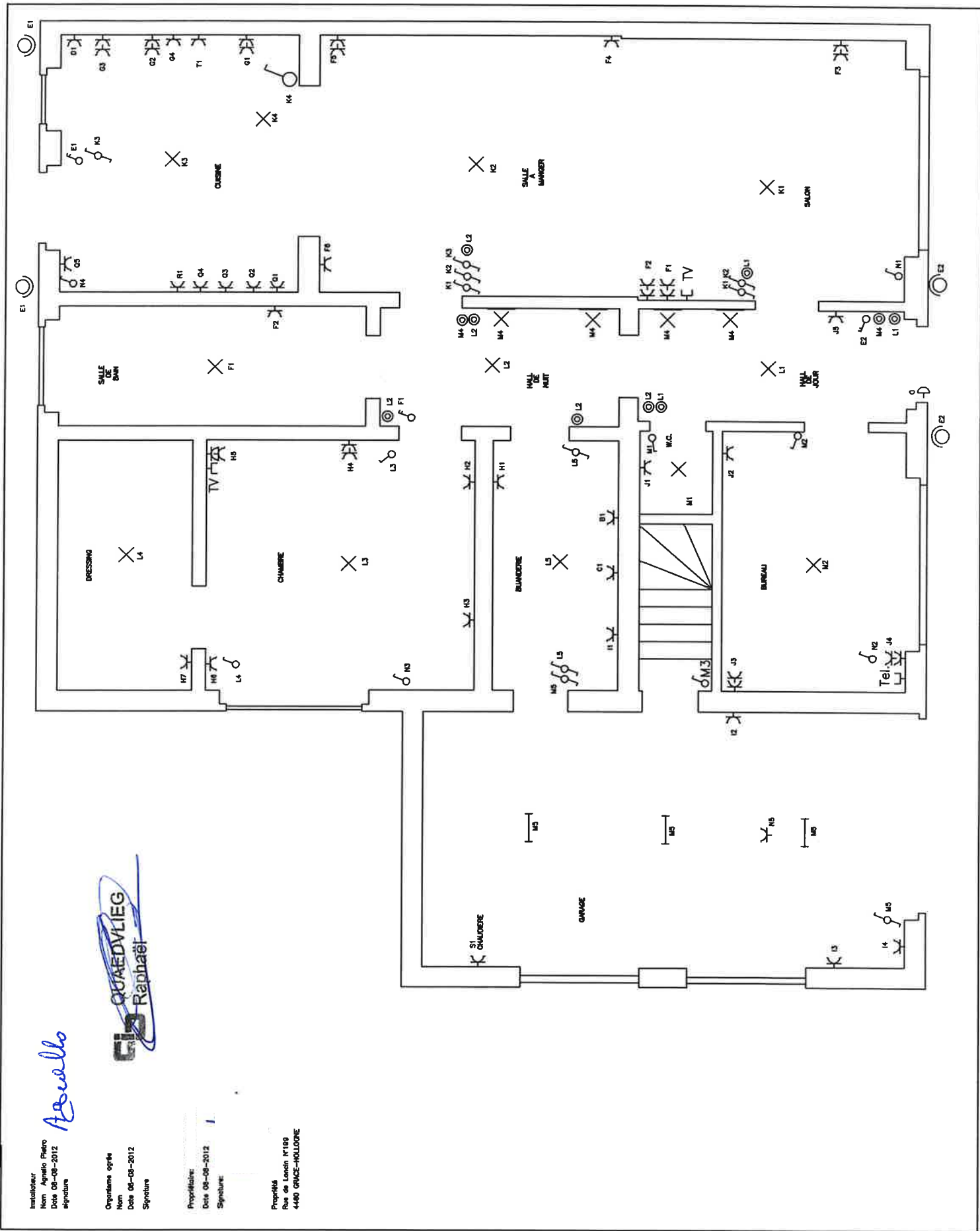
Agnello

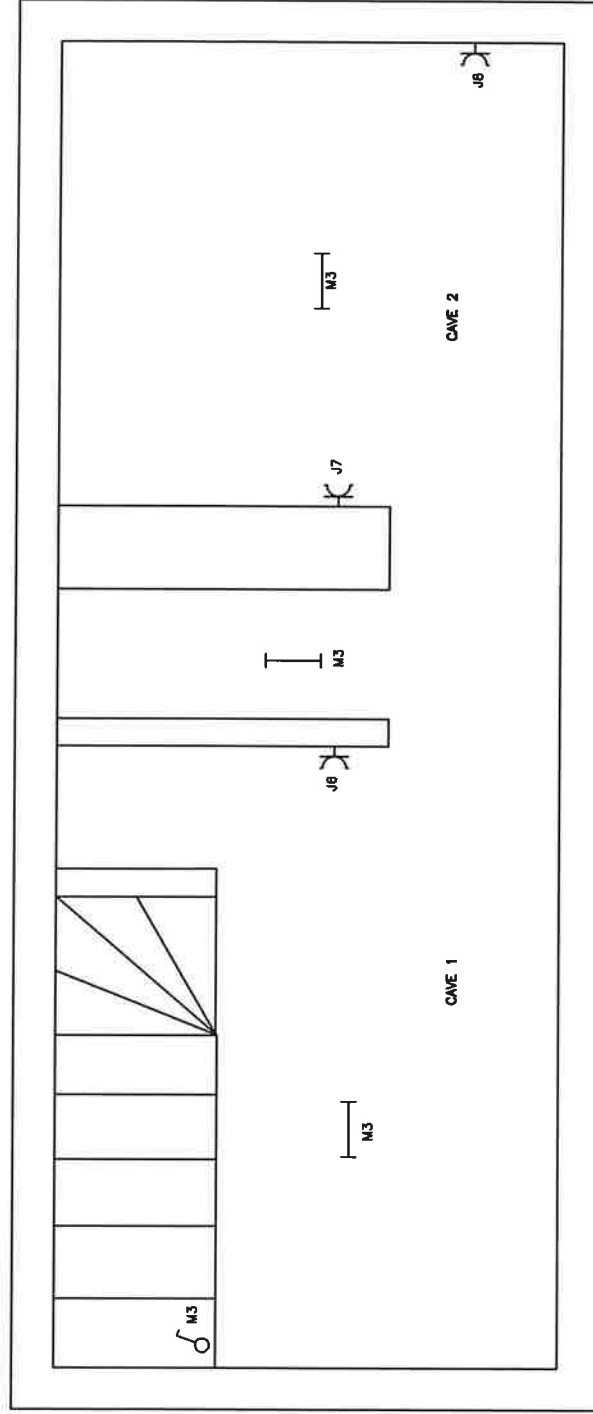
Organisme opérateur
Nom
Date 06-08-2012
Signature



Propriétaire:
Date 06-08-2012
Signature

Propriété
Rue de Louvain N°189
4460 GRACE-HOLLORE





Installateur
 Nom Agnello Pietro
 Date 08-08-2012
 signature

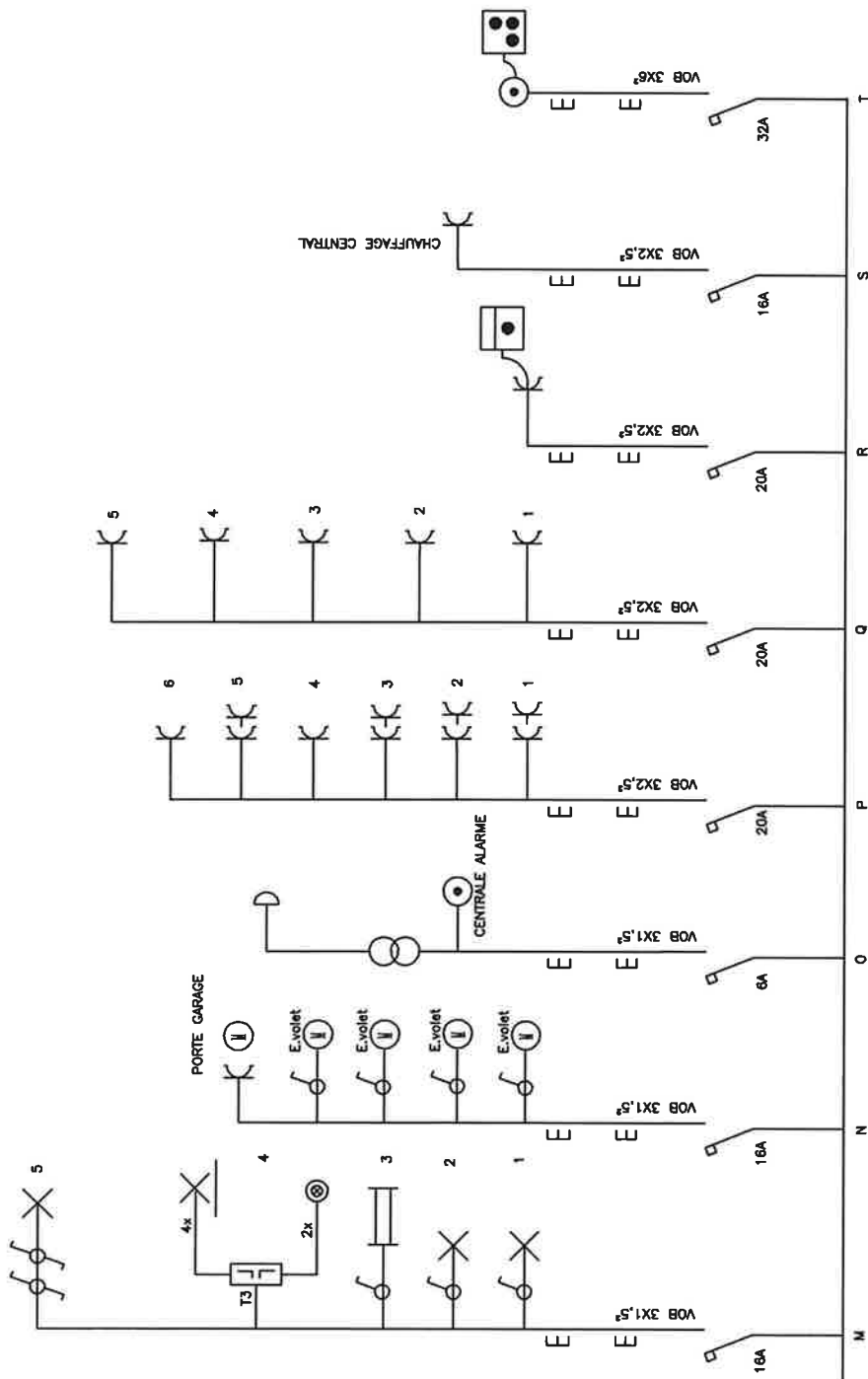
Agnello

Organisme agréé
 Nom
 Date 08-08-2012
 Signature

CAVE QUAEDEVILIEG
 Raphaël

Propriétaire:
 Date 08-08-2012
 Signature:

Propriété
 Rue de Lancin N°199
 4460 GRACE-HOLLOGNE



Installateur
Nom Agnello Pietro
Date 08-08-2012
signature

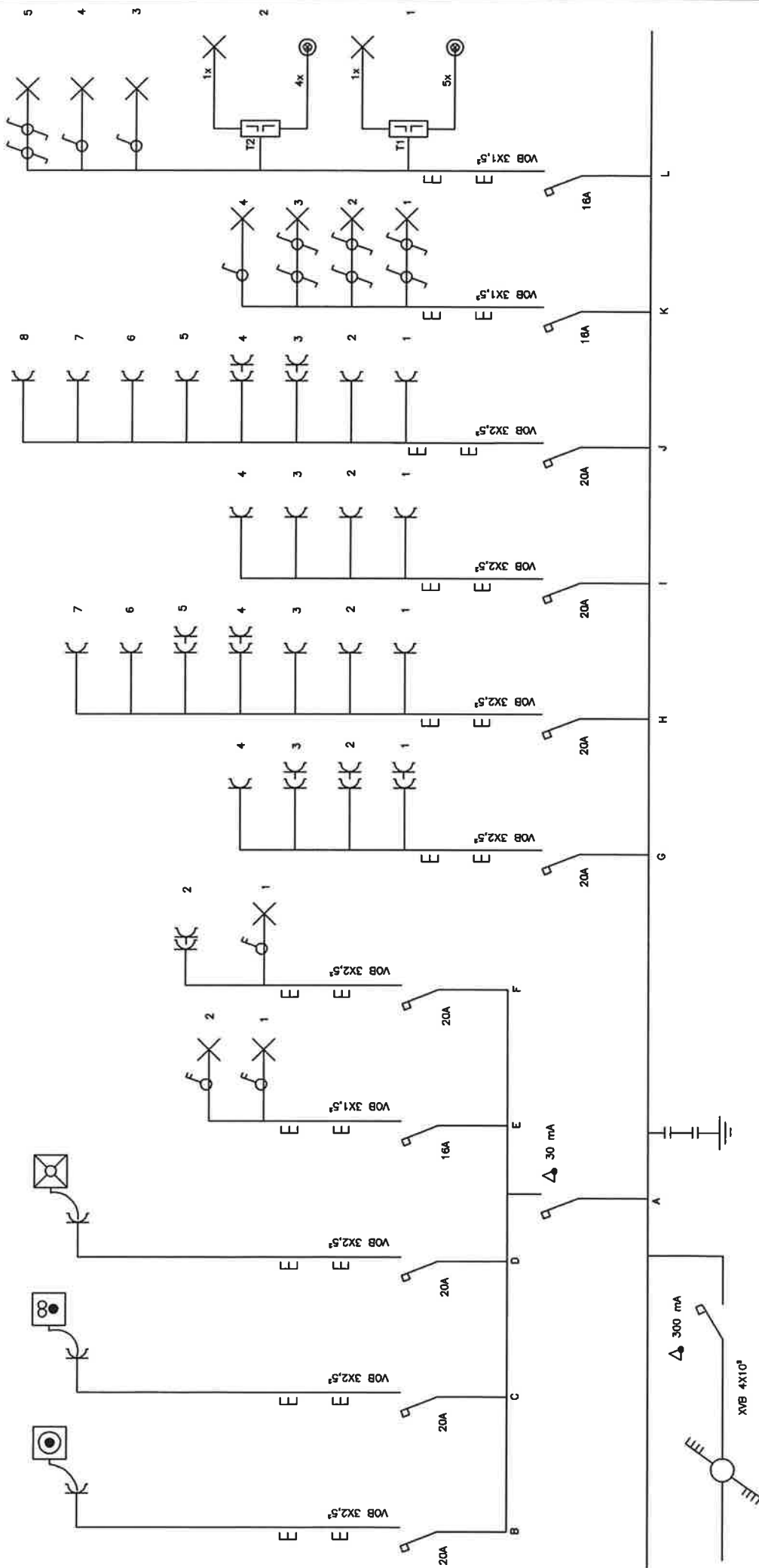
Agnello

Organisme agré
Nom
Date 08-08-2012
Signature

QUAEDVLIEG
Quaedyllie

Propriétaire:
Date 08-08-2012
Signature:

Propriétés
Rue de Lencin N°199
4480 GRACE-HOLLOGNE



Installateur Nom Agnello Pietro Date 08-08-2012 signature	Organisme agré Nom Date 08-08-2012 Signature	Propriétaire Date 08-08-2012 Signature:	Propriété Rue de Loncin N°199 4480 GRACE-HOLOGNE
---	--	--	---